

Driss al-Yazami : «Transformer l'essai du printemps marocain»

Ancien secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Driss al-Yazami, 59 ans, fut membre de l'Instance équité et réconciliation (IER) qui a dressé en 2005, à la demande de Mohammed VI, le bilan des années de plomb du règne de Hassan II et a permis de réhabiliter et d'indemniser les victimes. Nommé président du nouveau Conseil national des droits de l'homme (CNDH), il commente le «printemps marocain».

LE FIGARO - En quoi consiste la mission du Conseil des droits de l'homme?

Driss AL-YAZAMI - J'ai été désigné le 3 mars, six jours avant le discours royal sur la réforme constitutionnelle, à la présidence du CNDH, une institution indépendante et pluraliste qui dispose de larges prérogatives. Le Conseil travaille sur la base des plaintes déposées par les citoyens marocains et peut s'autosaisir. Il a le pouvoir de diligenter des enquêtes, de convoquer des témoins, de faire des rapports et de vérifier l'exécution de ses recommandations. Il est en mesure d'anticiper sur des situations de tension qui pourraient aboutir à des violations des droits de l'homme et rend bien sûr tous les ans un rapport au roi et aux deux Chambres.

Quelles sont vos priorités?

Nous avons déjà soumis un mémorandum qui a abouti à une grâce pour 190 détenus, dont une majorité de prisonniers «salafistes», comme le cheikh Fizazi, un prédicateur islamiste de Tanger. Nous nous sommes autosaisis le 14 mars avec une enquête sur les événements de Khouribga, une ville ouvrière où ont éclaté des violences et des émeutes. Nous allons aussi visiter le centre de détention de Témara (une prison des services de sécurité où des islamistes auraient été torturés et dont le Mouvement du 20 février demande la fermeture, NDLR).

Y a-t-il un «printemps marocain»?

Il y a à la fois une spécificité marocaine et des traits communs à l'ensemble des pays arabes. Le Maroc a entamé son processus de réformes bien avant ce printemps. On peut en discuter le rythme et l'ampleur, mais il est incontestable. L'effervescence actuelle au Maroc est pacifique, avec un débat politique et social d'une rare intensité, qui mobilise toutes les couches sociales et qui concerne toutes les institutions. Il y a enfin au Maroc la capacité de l'État à dialoguer. Mais nous partageons avec les autres pays arabes à tout le moins trois points communs. Il y a en premier lieu la visibilité sociale de la jeunesse, qui révèle une réalité démographique : nous sommes au pic du baby-boom arabe, avec la nécessité de créer une vingtaine de millions d'emplois d'ici à 2020. On assiste en outre à l'affirmation publique des femmes et à l'émergence de l'individu. Derrière Facebook ou YouTube, ce sont des personnes autonomes qui s'expriment tout en découvrant la vie, l'amour, la politique. Le Maroc et tous les États de la région, mais aussi toutes les autres institutions (partis, syndicats, associations, parlements, etc.) sont interpellés par ces trois mutations.

Craignez-vous un retour à l'immobilisme après l'attentat de Marrakech ?

La menace terroriste ne peut être ignorée mais doit être relativisée. L'alchimie de la réforme exige des conditions, dont la volonté politique de l'État, des acteurs politiques et sociaux, une feuille de route, des ressources humaines et financières et, enfin, un contexte régional et international favorable à la réforme. Ce sont là des facteurs essentiels que je crois rassemblés

aujourd'hui au Maroc, même si cela ne va pas se faire avec un claquement de doigts et que l'impatience sociale est immense.